

[Accueil](#) / [Revues](#) / [Géovision](#)

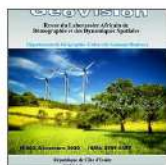
Géovision

Thématique

[Démographie, populations](#)

[Espaces, environnement](#)

Titre	ISSN-E	Années	Éditeurs	Action
Géovision	2707-0395	2019 – ...	Université Alassane Ouattara	



Site web <http://laboraddys.com/>

Langues français

Électronique Oui

Éditeur [Université Alassane Ouattara](#)

Autres liens [HAL](#)

Accès en ligne

Accès	Ressource	Modalité	Numéros	Autres liens	Action
Texte intégral	Laboratoire de Démographie et des Dynamiques Spatiales — LABORADDYS (site web)	Libre	2020 (No 2, vol. 1) — ...		



Mieux Comprendre l'Espace

Géovision

**Revue du Laboratoire Africain de
Démographie et des Dynamiques Spatiales**

Département de Géographie -Université Alassane Ouattara

N°007, JUIN 2022 ISSN: 2707- 0395



République de Côte d'Ivoire

BP V18 Bouaké 01

Téléphone: (+225) 07 07 06 91 71/ 01 03 59 34 32/ 05 05 05 84 01

Courriel: revuegeovision@gmail.com

Site Internet: www.laboraddys.com

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication : Pr MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef : Dr LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint : Dr ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Dr DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr FOFANA Bakary, Géographe, Chercheur Indépendant

Dr ADOU Bosson Camille, Géographe, Chercheur Indépendant

Dr TANOH Ané Landry, Géographe, Chercheur Indépendant

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplicie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)
Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)
Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)
Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)
Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)
Dr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)
Dr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)
Dr ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)
Dr DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)
Dr SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)
Dr KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)
Dr ETTIEN Dadjia Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Instructions aux auteurs

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (D. MOUSSA, 2018, p. 10) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : D. MOUSSA (2018, p. 10).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article* : LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage* : HAUHOUOT Asseyo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses* : DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- *Pour les documents électroniques* : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement

de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue *Géovision* qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. *Géovision* est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et paraît donc deux fois par an (en anglais et en français).

Bouaké, le 16 Septembre 2019

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue Géovision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

APPROCHE DE GESTION DES CONTRAINTES FONCIERES DANS LE DISTRICT DE BAMAKO : CAS DE LA COMMUNE VI, <i>Abdramane Sadio SOUMARE</i> ¹ , <i>Abbass Maïga</i> ²	9
CARACTÉRISATION DE L'ACIDIFICATION DES SOLS DANS LA COMMUNE RURALE DE KOUKA, AU NORD-OUEST DU BURKINA FASO, <i>Jacques KONKOBO</i> ¹ , <i>Zelbié BASSOLE</i> ² , <i>Joël OUEDRAOGO</i> ³	27
ESPACES VERTS ET CADRE DE VIE DANS LA VILLE DE LOKOSSA (BENIN), <i>Michael Julio HOUNSOUNOU</i> , <i>Tognidè Auguste HOUINSOU</i> , <i>Odile Viliho DOSSOU GUEDEGBE</i>	39
PRATIQUE DE RESPONSABILITE SOCIETALE CHEZ LES PRODUCTEURS DE CACAO DANS LE DEPARTEMENT D'AGBOVILLE (COTE D'IVOIRE), <i>ASSI Kopeh Jean-Louis</i> ¹ , <i>ALEBY Aleby Hermann Dimitri</i> ² , <i>OKOMA N'Takpé Kevin</i> ³	54
HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT DANS LES AIRES D'ABATTAGE D'ANIMAUX DANS LA COMMUNE DE PARAKOU, <i>Sabine Mètohué DAKO KPACHA</i>	71
LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES RÉGIONS À L'ÉPREUVE DE L'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL DE LA CÔTE D'IVOIRE : CAS DE LA RÉGION DE GBÊKÊ, <i>KLO Fagama</i>¹, <i>SAGNON Ibrahima</i>², <i>OUATTARA Teninan Hugues</i>³	86
USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES DANS L'AGRICULTURE : CAS DE L'UTILISATION DES HERBICIDES PAR LES PAYSANS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE KÉTRO –BASSAM, <i>KRA Koffi Siméon</i> ¹ , <i>KONAN Amani Fulgence</i> ²	102
CONSTAT SCIENTIFIQUE ET PERCEPTION PAYSANNE DES ÉVOLUTIONS RECENTES DU CLIMAT DANS LA COMMUNE DE NAKO: ANALYSE COMPAREE ET STRATEGIES ENDOGENES D'ADAPTATION, <i>Gouroumana KAMBIRE</i> ¹ ; <i>Noël Touobewere SOME</i> ² ; <i>Mathias Philippe BAGRE</i> ³ ; <i>Yélézouomin Corentin Stéphane SOME</i> ⁴	112
ANALYSE DE LA CORRELATION ENTRE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET INSALUBRITÉ DANS LA VILLE D'AGNIBILEKROU (EST DE LA COTE D'IVOIRE), <i>Tiendja Rachelle Annick KOMBO</i> ¹ , <i>Bébé KAMBIRE</i> ²	128
ÉTUDE DES FACTEURS D'UTILISATION DES MÉDICAMENTS TRADITIONNELS CHEZ LA FEMME ENCEINTE : CAS DES PATIENTES DU CENTRE DE SANTE URBAIN COMMUNAUTAIRE HENRIETTE KONAN BEDIE (COCODY-ABIDJAN, COTE D'IVOIRE), <i>KOUAKOU Kouamé Yves Bory</i> ¹ , <i>NIAMKE Gnanké Mathieu</i> ²	144
RISQUES CLIMATIQUES ET STRATEGIES D'ADAPTATION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE OUIDAH, <i>Parfait Cocou BLALOGOE</i>	155
OFFRE ET DEMANDE SCOLAIRE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BOTRO, <i>Amenan Linda Rachelle KOFFI</i> , <i>Ané Landry TANOH</i> et <i>Bi Tozan ZAH</i>	166
DYNAMISME DE L'OFFRE D'HÉBERGEMENT ET PLACE DE LA FEMME DANS L'HOTELLERIE DANS LA VILLE DE KORHOGO, <i>N'GORAN Kouamé Fulgence</i>	182

MODELE STATISTIQUE DE PREVISION DE LA PRESENCE DU <i>V. CHOLERA</i> E DANS LES COURS D'EAU DE LA VILLE DE DOUALA (CAMEROUN), <i>Antoine de Padoue Nsegbe*</i> ; <i>André Nana Yankam**</i>	194
DE L'APPAUVRISSMENT DES TERRES À L'APPARITION D'UN COUVERT VÉGÉTAL HÉTÉROGÈNE (DE NOUVELLES ESPÈCES VÉGÉTALES) DANS LA RÉGION DU HAMBOL AU CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE, <i>Mathieu Jonasse AFFRO¹</i> , <i>Meglo Alexandre ZO²</i> , <i>Nambegué SORO³</i> , <i>Grah Félix BÉCHI⁴</i>	210
LA PRODUCTION ARTISANALE DE L'ATTIEKE A BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE) : ENTRE SOURCE DE REVENU ET POLLUTION DU CADRE DE VIE URBAIN, ¹ <i>Yagnama Rokia OUATTARA-COULIBALY</i> , ² <i>Diobabie Aicha DIOBA</i>	227
IDENTIFICATION DES ZONES À RISQUES D'INONDATION DANS L'AGGLOMERATION DE LOME, <i>WAKIYOU Abaloso⁽¹⁾</i> , <i>KABISSA Massama-Esso⁽²⁾</i> <i>GNONGBO Tak Youssif⁽³⁾</i>	243
CHALLENGES OF URBAN DYNAMICS ON PUBLIC TRANSPORT IN NIAMEY, <i>CHEKOU KORE Elhadji Mohamoud</i>	259
EVOLUTION OF PLUVIOMETRIC CHARACTERISTICS IN ADER (NORTH CENTRAL NIGER) FROM 1951 TO 2016, <i>ABDOU BAGNA Amadou</i>	273
MODES D'ACCES DES FEMMES A LA TERRE SUR LE PLATEAU ADJA AU SUD-OUEST DU BENIN, <i>Hervé DOSSOUMOU¹</i> , <i>Sevegni Brice TCHAOU¹</i> , <i>Waïdi SEYDOU^{1,2}</i> , <i>Ibouraïma YABI^{1,2}</i> , <i>Marcel HOUINATO³</i>	281
ACTIVITÉS MÉCANIQUES ET ITINÉRAIRES THERAPEUTIQUES DES MÉCANICIENS DE LA VILLE DE BOUAKÉ (COTE D'IVOIRE), <i>KONAN N'Zue¹</i> , <i>KONE Tanyo Boniface²</i>	298
ANALYSE GÉOGRAPHIQUE DE LA PROSTITUTION CHEZ LES FEMMES À BRAZZAVILLE, <i>Jovial KOUA OBA</i>	310
EFFETS DE LA CROISSANCE URBAINE DE BAMAKO (MALI) SUR LES ESPACES AGRO-PASTORAUX DE SES COMMUNES PÉRIURBAINES, <i>SORY IBRAHIMA FOFANA</i>	324
LES IMPLICATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'ANACARDIER ET L'ACCÈS AU FONCIER RURAL DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ (CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE), <i>SORO Dotieha Firmin¹</i> , <i>YEO Namongo²</i>	341
CARTOGRAPHIE DES ZONES POTENTIELLES FAVORABLES À L'EXPLOITATION DES EAUX SOUTERRAINES PAR ANALYSE MULTICRITÈRE DANS LA RÉGION DE LA BAGOUÉ (CÔTE D'IVOIRE), <i>Kone Karnon¹</i> , <i>Silué Gnininchonfanni Anselme²</i> , <i>Soro Nambegué³</i>	361
DIVERSITÉ, STRUCTURE FLORISTIQUE ET DÉGRADATION DES FORMATIONS VÉGÉTALES DES RÉSERVES DE FAUNE DE BONTIOLI, SUD-OUEST DU BURKINA FASO, <i>Touobewere Noël SOME¹</i> , <i>Gouroumana KAMBIRE²</i> , <i>Diakalya TRAORE³</i> , <i>SOME Yélézouomin Stéphane Coirentin⁴</i>	381

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES RÉGIONS À L'ÉPREUVE DE L'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL DE LA CÔTE D'IVOIRE : CAS DE LA RÉGION DE GBÊKÊ

KLO Fagama¹, SAGNON Ibrahima², OUATTARA Teninan Hugues³

¹-Assistant, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire), 00225 07 57 21 26 80, fagama_k@yahoo.fr

²-Assistant, Université de San-Pedro (Côte d'Ivoire), 00225 07 58 58 04 45, ibrahimasagnon3@gmail.com

³-Docteur en géographie, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire), 00225 07 08 36 87 81, ouattarateninan@gmail.com

Résumé

En Afrique de l'Ouest, la politique volontariste d'aménagement du territoire est une pratique ancienne. On en retrouve l'origine à la fin du second conflit mondial avec la volonté des métropoles de doter les têtes de pont de l'administration coloniale pour la conquête des autres colonies. Cette volonté des colons va se matérialiser par l'installation d'infrastructures de communication notamment les routes, les ports. La période post-coloniale, dans les Etats africains, a été marquée par de nombreux défis de développement dont la question des disparités territoriales. Dès les premières années de l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance, les autorités politiques ivoiriennes ont marqué un intérêt particulier pour l'aménagement du territoire en définissant leurs options à l'occasion des études prospectives ainsi que des différents plans quinquennaux de développement. Malgré toutes les politiques et actions menées par l'État ivoirien, il apparaît néanmoins que la lutte contre les disparités régionales n'a pas atteint les objectifs escomptés. Cette étude permet de montrer l'opportunité qu'offre le développement touristique de chaque région ivoirienne face à la persistance des disparités régionales que connaît la Côte d'Ivoire. La méthodologie adoptée pour aboutir à cet objectif est constituée de la recherche documentaire à partir de trois sources secondaires et la recherche empirique à travers deux sources primaires. Les résultats obtenus révèlent d'une part un aménagement territorial mitigé avec le district d'Abidjan au sud qui demeure le principal pôle d'attraction socioéconomique au détriment des autres contrées du pays. D'autre part, les résultats révèlent une activité touristique embryonnaire dans la région de Gbêkê au centre, dont le développement pourrait remédier au problème des disparités régionales.

Mots clés : Région de Gbêkê (Côte d'Ivoire), disparité régionale, activité touristique, développement touristique, aménagement territorial.

THE DEVELOPMENT OF TOURISM IN THE REGIONS STRUGGLING WITH THE TERRITORIAL PLANNING OF IVORY COAST: THE CASE OF THE GBEKE REGION

Abstract

In West Africa, the proactive policy of spatial planning is an old practice. Its origins can be traced back to the end of the Second World War with the desire of the metropolises to endow the bridgeheads of the colonial administration for the conquest of the other colonies. This will of the settlers will materialize by the installation of communications infrastructures including roads, ports. The post-colonial period in

African States has been marked by many development challenges, including the issue of territorial disparities. From the first year of Ivory Coast's independence, the Ivorian political authorities have shown a particular interest in the planning of the territory by defining their options in the context of prospective studies and various five-year development plans. Despite all the policies and actions taken by the Ivorian State, however, it appears that the fight against regional disparities has not achieved the expected objectives. This study shows the opportunity offered by the tourism development of each Ivorian region in view of the persistence of regional disparities in Ivory Coast. The methodology adopted to achieve this objective consists of documentary research from three secondary sources and empirical research from two primary sources. The results obtained reveal on the one hand a mixed territorial planning with the district of Abidjan in the south which remains the main pole of socio-economic attraction to the detriment of the other countries of the country. On the other hand, the results reveal an embryonic tourist activity in the central Gbeke region, the development of which could remedy the problem of regional disparities.

Key words: Gbeke Region (Ivory Coast), regional disparity, tourist activity, tourism development, territorial planning.

Introduction

Au lendemain de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, l'État ivoirien soucieux du développement économique du pays procède à la mise en place d'une politique d'aménagement du territoire (Y. GNAMBA, 2014, p. 36). L'étude « les perspectives décennales de développement économique, social et culturel 1960-1970 », rédigée en 1962, est le premier document de planification élaboré par la Côte d'Ivoire post indépendance. Cette étude n'a pas inscrit l'aménagement du territoire comme un axe majeur de développement du pays. Les analyses ont plutôt porté sur les secteurs clés d'activités économiques. Ainsi, il ressort que les deux piliers de développement futur du pays sont l'agriculture et l'agro-industrie (République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan et du Développement, 2006, pp. 6, 8). Pendant cette période, le pays a axé son développement sur les productions agricoles en zone forestière (au sud du pays) que sont le palmier à huile, l'hévéa, le café, le cacao, la noix de coco, la banane, les unités industrielles pour répondre aux besoins du marché local dont le savon, l'huile de table, le textile, les infrastructures économiques à savoir les routes, les voies ferrées, les ports, les aéroports (S. KAMAGATÉ, 2020).

Second document de planification réalisé par l'État de Côte d'Ivoire, le plan quinquennal 1971-1975 contrairement aux précédentes études, a inscrit l'aménagement du territoire comme un axe important de réflexion dans la politique de développement économique et social du pays. Cette prise de conscience des autorités politiques de l'époque vient du fait que le pays, après dix ans d'existence indépendante, était confronté à de graves disparités régionales liées en partie à une mauvaise ventilation des investissements entre les villes et les campagnes (République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan et du Développement, 2006, p. 8). Cette place de choix accordée à l'aménagement territorial repose sur l'organisation du territoire national en régions « homogènes de développement », « siège de programmes intégrés » à dominante agro-industrielle. A court terme, ces programmes devraient contribuer à la réduction des disparités régionales et à moyen ou long terme, ils constituent aussi « l'amorce d'une évolution vers une structuration plus équilibrée et donc vers un développement plus harmonieux et plus durable du pays tout entier » (Datar, 1974 cité par M. TOURÉ, 2016, p. 194).

C'est dans le second plan quinquennal 1976-1980 que fut posée véritablement la problématique de l'aménagement du territoire dans le processus de développement de la Côte d'Ivoire. Ainsi, le diagnostic établi révèle cinq problèmes majeurs, dont le phénomène de concentration des hommes et des activités, notamment dans le sud forestier et la persistance des disparités régionales qui s'observent de la zone de

savane (au nord) au profit de la zone forestière au sud (République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan et du Développement, 2006, p. 11). Un diagnostic que font KRA et KOFFI en soulignant que le nord-est est l'une des régions les plus marginalisées et déshéritées de la Côte d'Ivoire, héritière de l'échec de la politique coloniale de stabilisation des peuples Lobi (K. J. KRA, Y. S. K. KOFFI, 2013, p. 338). Face à ce diagnostic sombre, le défi était donc énorme par rapport à l'attente des populations en matière de progrès économique et social. La puissance publique opta ainsi pour une politique volontariste d'aménagement du territoire par la création de plusieurs vecteurs d'innovation en vue de permettre aux différentes portions du territoire national de se souder (S. KAMAGATÉ, 2013, p. 65).

Les insuffisances décelées dans la stratégie de l'aménagement du territoire adoptée au cours de la période du plan quinquennal 1976-1980 ont conduit les autorités ivoiriennes à proposer une nouvelle approche de l'aménagement du territoire pour la période 1981-1985. Malgré toutes ces politiques menées par l'État ivoirien, et les études prospectives 2000, 2010, 2025, il apparaît néanmoins que la lutte contre le double phénomène de concentration et de disparité dans la répartition des hommes et des activités n'a pas véritablement atteint les objectifs escomptés. La tendance au renforcement des disparités régionales en faveur de la zone forestière et du pôle urbain d'Abidjan s'accroît créant ainsi un déséquilibre dans le développement socioéconomique de la Côte d'Ivoire.

En effet, les régions forestières situées au sud du pays, couvrant 48 % de la superficie du territoire, concentraient 79 % de la population totale en 1998, contre 21 % pour les régions de la zone de savane portant sur 52 % du pays (INS, 1998, 2014 cité par B. KADET, 2016). Cette tendance est confirmée en 2016. Les aires méridionales, le littoral en tête concentre 90 % de l'appareil productif national et 75 % de la population ivoirienne (M. TOURÉ, 2016, p. 194). Les concentrations humaines dans les zones forestières sont accentuées par l'ampleur relative des mouvements migratoires, s'effectuant du nord vers le sud, de l'est vers l'ouest, du centre vers l'ouest, du milieu rural vers le milieu urbain, surtout vers Abidjan. Le District d'Abidjan, avec 4.707.404 habitants en 2014, abritait le cinquième de la population du pays, soit 20,8 %. Les régions les moins peuplées sont celles du District de Denguélé (Kabadougou et Folon), au nord-ouest, avec 288.779 habitants (INS, 2014 cité par B. KADET, 2016).

Afin d'enrayer l'accroissement des déséquilibres entre les régions, il faut doter celles-ci de structures leur permettant de se développer et d'offrir à leurs habitants des activités et des revenus qui les incitent à demeurer sur place (J. L. LIERDEMAN, 1974, p. 103). C'est dans cette optique que s'inscrit cette contribution scientifique. L'activité touristique à travers son effet catalyseur sur l'ensemble des activités économiques contribuerait à la sédentarisation des populations de l'intérieur du pays qui sont à la recherche d'emplois et de mieux-être. La région de Gbêkê, à l'instar des autres régions ivoiriennes du nord, de l'est et l'ouest, renferme d'importantes potentialités touristiques qui méritent d'être aménagées au profit des populations locales. Leur prise en compte dans l'aménagement du territoire ivoirien se présente comme une opportunité à saisir par les gouvernants afin de remédier aux disparités régionales qui persistent depuis 1960. De façon spécifique, l'étude s'articule autour de deux axes portant d'une part sur les aménagements du territoire ivoirien et d'autre part sur l'opportunité de résoudre le problème des disparités régionales à travers le développement touristique des régions.

1-Méthodologie de recherche

1.1. Méthodes et Matériels de collecte d'informations

Deux méthodes ont été adoptées pour conduire cette recherche. La méthode d'analyse documentaire basée sur les sources secondaires constituées de documents administratifs et de stratégie du Ministère en charge du Tourisme, d'ouvrages portant sur le tourisme ainsi que sur les politiques et études d'aménagement du territoire ivoirien. La consultation de ces ouvrages s'est faite à la Direction

Régionale du Tourisme de Gbêkê (DRTG) en 2017, au Ministère du Tourisme particulièrement à la Direction de la Planification, de l'Aménagement et des Projets (DPAP) en 2021 et par le biais de l'Internet de 2017 à 2022.

La seconde méthode empirique est quant à elle basée sur les sources primaires constituées d'observations de terrain et des questionnaires. Relativement aux observations de terrain, il y a lieu de souligner notre participation à l'organisation de la « Foire-Forum-Carnaval de Bouaké » et du concours de la meilleure cuisine du terroir de la Région de Gbêkê dénommé « Le Prix Allou Konan » de l'édition 2017. De cette présence, il a été possible d'appréhender la mobilisation de plusieurs couches socioprofessionnelles de la région. Des excursions effectuées avec la Direction Régionale du Tourisme de Gbêkê ont permis de recenser 28 potentialités touristiques et d'apprécier leur état.

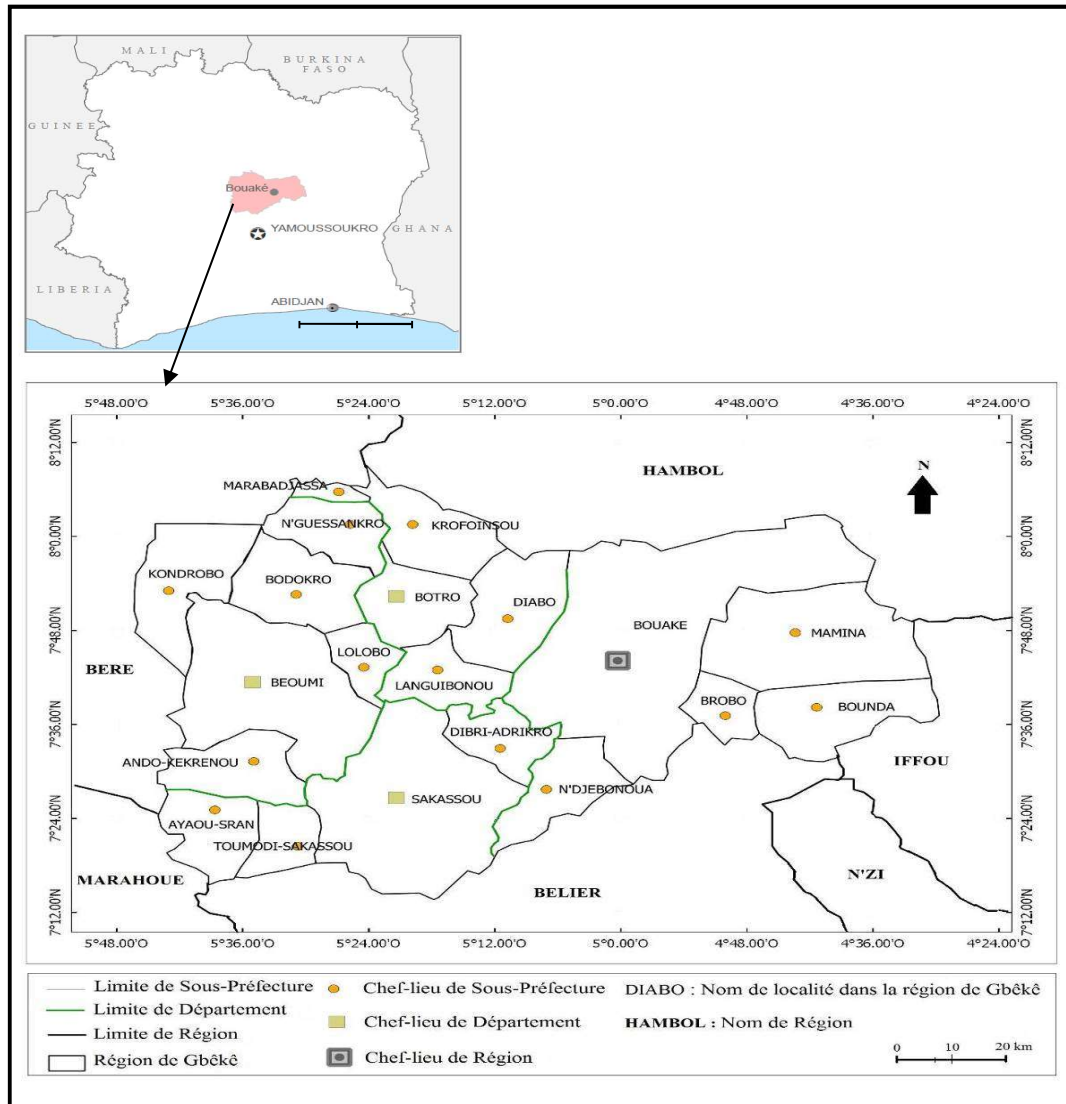
En ce qui concerne l'enquête de terrain par questionnaire, notons que sept (7) chefs traditionnels, détenteurs des connaissances qui englobent les potentialités touristiques principalement culturelles, ont été interrogés par la technique à boule de neige. Cette technique a permis d'interroger quatre (4) responsables religieux qui sont des détenteurs de savoir relatif aux édifices religieux touristiques. Par la méthode accidentelle, quinze (15) touristes ont fait partie des personnes interrogées dans le but de connaître leur aspiration qui est orientée vers l'écotourisme et le tourisme culturel. Quinze (15) personnes ressources, riveraines aux attraits touristiques, ont été également interrogées afin de collecter des données relatives à la provenance des touristes. Quarante-un (41) personnes au total se sont soumises à l'enquête par questionnaire en 2017. Les données collectées au cours de cette enquête ont permis de confirmer les informations recueillies auprès de la DRTG.

Le traitement des données collectées s'est fait manuellement. L'usage du logiciel Word version 2010 a servi au traitement de texte. Le graphique a été réalisé à partir du logiciel Excel version 2010. Le logiciel QGIS Dufour 2.18 a été utilisé pour la réalisation des cartes.

1.2. Présentation de l'espace d'étude : la région de Gbêkê

La région de Gbêkê est située au centre de la Côte d'Ivoire. Elle est limitée au nord par la région du Hambol, au sud par la région du Bélier, à l'est par la région du Iffou et celle du N'zi, à l'ouest par la région de Béré et celle de la Marahoué.

Carte n°1 : Localisation de la région de Gbêkê extraite de la Côte d'Ivoire



D'une superficie de 8.930 Km², la région de Gbêkê comprend quatre (4) départements subdivisés en 20 sous-préfectures. Le département de Bouaké (3.431 km²) est le chef-lieu de région. Il est constitué de cinq (5) sous-préfectures que sont Bouaké (1.849 km²), Bounda (451 km²), Brobo (134 km²), Djébonoua (322 km²) et Mamini (675 km²).

Le département de Botro (1.262 km²) compte également cinq (5) sous-préfectures à savoir Botro (337 km²), Diabo (296 km²), Krofoinsou (366 km²), Languibonou (263 km²) et Marabadiassa (73 km²).

Le département de Béoumi (2.543 km²) compte six (06) sous-préfectures que sont Béoumi (857 km²), Ando-kékrenou (320 km²), Bodokro (445 km²), Kondrobo (492 km²), Lolobo (127 km²) et N'guessankro (229 km²).

Le département de Sakassou (1.694 km²), quant à lui compte le moins de sous-préfectures (4) à savoir Sakassou (1.050 km²), Ayaou-Sran (234 km²), Dibri-Assirikro (245 km²) et Toumodi-Sakassou (165 km²) (I. SAGNON, 2020, p. 15).

2. Résultats de la recherche

Le traitement et l'analyse des données collectées lors des enquêtes ont permis de structurer les résultats en deux grandes parties. La première partie permet de démontrer la volonté politique de l'État de Côte d'Ivoire de développer l'ensemble du territoire ivoirien dans l'optique d'une meilleure répartition des populations et des richesses du pays. La deuxième partie de l'étude analyse l'opportunité de résoudre le problème des disparités régionales à travers le développement touristique des régions.

2.1. L'aménagement du territoire ivoirien axé sur l'agriculture depuis 1960

La politique d'aménagement du territoire de la Côte d'Ivoire dont les actions étaient volontaristes, avec comme acteur unique l'État, s'est concrétisée d'une part, par des opérations de développement rural intégré dans certaines régions notamment le nord-est et le nord-ouest, et d'autre part, par deux opérations intégrées de développement régional : Il s'agit de l'Autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest (ARSO) et l'Autorité pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama (AVB) au centre du pays.

2.1.1. Autorité pour l'Aménagement de la Vallée de Bandama (AVB)

La mise en liquidation de l'Autorité pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama (AVB) le 30 novembre 1980 marqua la fin d'une expérience originale d'aménagement du territoire née du projet de création du barrage de Kossou au centre de la Côte d'Ivoire. Cette société d'État à vocation d'aménagement régional et intégré avait été créée en Août 1969 pour mener à bien l'opération qui consistait à prendre en charge tous les aspects de la restructuration de la région perturbée par la création du lac artificiel de Kossou d'une superficie de 1.700 km². Onze ans plus tard, la société fut dissoute pour mission accomplie. Les réalisations de l'AVB portèrent notamment sur la restructuration du réseau routier (ouverture de 550 km de pistes), la construction de 63 nouveaux villages, le transfert de plus de 75.000 personnes sinistrées de Kossou et Taabo, la plantation et l'encadrement de 6.000 ha de cultures pérennes dont 4.000 ha de café et 2.000 ha de cacao, la mise en cultures annuelles sèches semi-mécanisées de 5.000 ha, la mise en place et la gestion de 12 troupeaux d'embouche bovine, la formation, l'équipement et l'encadrement de 3.000 pêcheurs... (P. ROUMÉGUERE, 1986, p. 141).

2.1.2. Autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest (ARSO)

Dans le cadre des actions volontaristes de développement territorial, les autorités ivoiriennes ont entrepris le développement de la région sud-ouest aux potentialités naturelles considérables, mais dont l'environnement économique était à peine esquissé. Ce développement territorial, à l'instar du développement de la région centre, qui a été lancé à partir de l'aménagement des eaux de la vallée du Bandama, s'est fait à partir du port de San Pedro en 1969. La mission de l'ARSO a été aussi double. Il s'est agi d'une part d'assurer l'aménagement de la région sud-ouest, et d'autre part, d'élaborer un schéma directeur régional qui devrait orienter le développement de ladite région (République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan et du Développement, 2006, p. 15).

2.1.3. Projet de développement rural dans les savanes du nord-est

Le projet a été conçu comme un projet de développement rural intégré, basé sur les cultures vivrières avec une modernisation de l'agriculture. Comme la composante principale agricole prendrait du temps pour donner des résultats, à cette composante principale, ont été associées les installations de stockage, les routes de dessertes, et l'hydraulique villageoise de façon à améliorer dans l'immédiat les conditions de vie rurale des habitants de la région. La conception du projet était d'établir une stratégie de

développement possible dans les savanes du nord-est (République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan et du Développement, 2006, pp. 15-16).

2.1.4. Projets de développement dans le nord-ouest

Le nord-ouest de la Côte d'Ivoire a fait l'objet de plusieurs projets de développement basés sur des cultures vivrières et des cultures de rente notamment le développement de la culture cotonnière, le développement de la culture de riz (la riziculture inondée et la culture pluviale) et le développement de la culture du soja. Si le développement de la culture de coton dans la partie nord du pays a permis à la Côte d'Ivoire dans les années 1980 d'être, l'un des trois premiers producteurs de coton d'Afrique, la région du nord-ouest qui a bénéficié de cette opération de développement du coton, a joué un rôle secondaire dans l'essor de la production cotonnière comparativement au reste de la partie nord du pays (République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan et du Développement, 2006, p. 16).

2.2. Le développement touristique des régions : Un palliatif aux disparités régionales

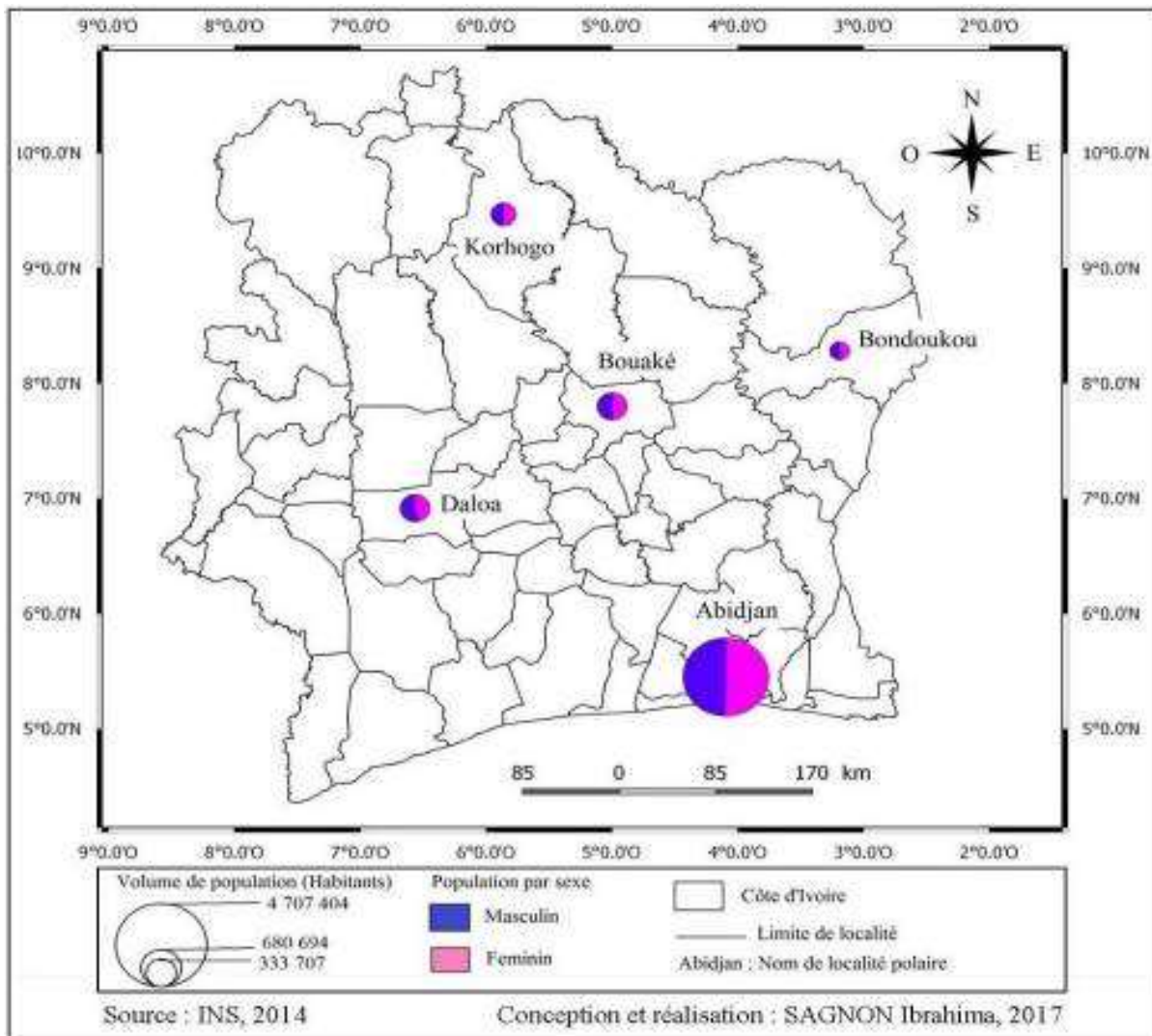
Les régions de la Côte d'Ivoire renferment de multiples potentialités touristiques qui nécessitent un aménagement. À cet effet, avec 550 km de côte qui présentent des plages de différents aspects, le sud ivoirien, particulièrement la région de San Pedro regorge des sites balnéaires parmi lesquels figure la plage de Monogaga. Le pays compte également des réserves naturelles et des parcs nationaux. Au nord-est du pays, dans la région de Bounkani, se trouve le parc national de la Comoé créé en 1968. Il est le plus vaste parc de l'Afrique de l'ouest avec une superficie de 1.149.450 hectares. À l'ouest de la Côte d'Ivoire précisément dans la région de Tonkpi, se trouve la réserve naturelle intégrale du Mont Nimba créée en 1944 couvrant 5.000 hectares. Les forgerons de Korhogo dans la région du Poro au nord de la Côte d'Ivoire émerveillent par leur dextérité à travailler le fer. Les peintres sur toiles de Fakaha, les tisserands, les sculpteurs, les sublimes masques des différentes régions du pays, invitent les touristes à apprécier la beauté de l'artisanat d'art ivoirien (I. SAGNON, 2020, P. 47). Le Centre de la Côte d'Ivoire plus spécifiquement la région de Gbêkê ne reste pas en marge de cette diversité d'offre touristique. Il existe entre autres un parc animalier, un village de singes sacrés et une cour royale avec un tribunal traditionnel. Il existe également des édifices coloniaux et un espace qui a servi de marché d'esclaves durant l'époque coloniale.

L'aménagement touristique de ces ressources permettrait aux régions du pays de surpasser les premières étapes d'une destination touristique que sont l'exploration et le décollage pour la faire correspondre à l'étape de développement touristique. Cela, à l'épreuve des disparités régionales en vue d'un aménagement territorial harmonieux de la Côte d'Ivoire tant voulu.

2.2.1. La configuration spatio-démographique de la Côte d'Ivoire en 2014

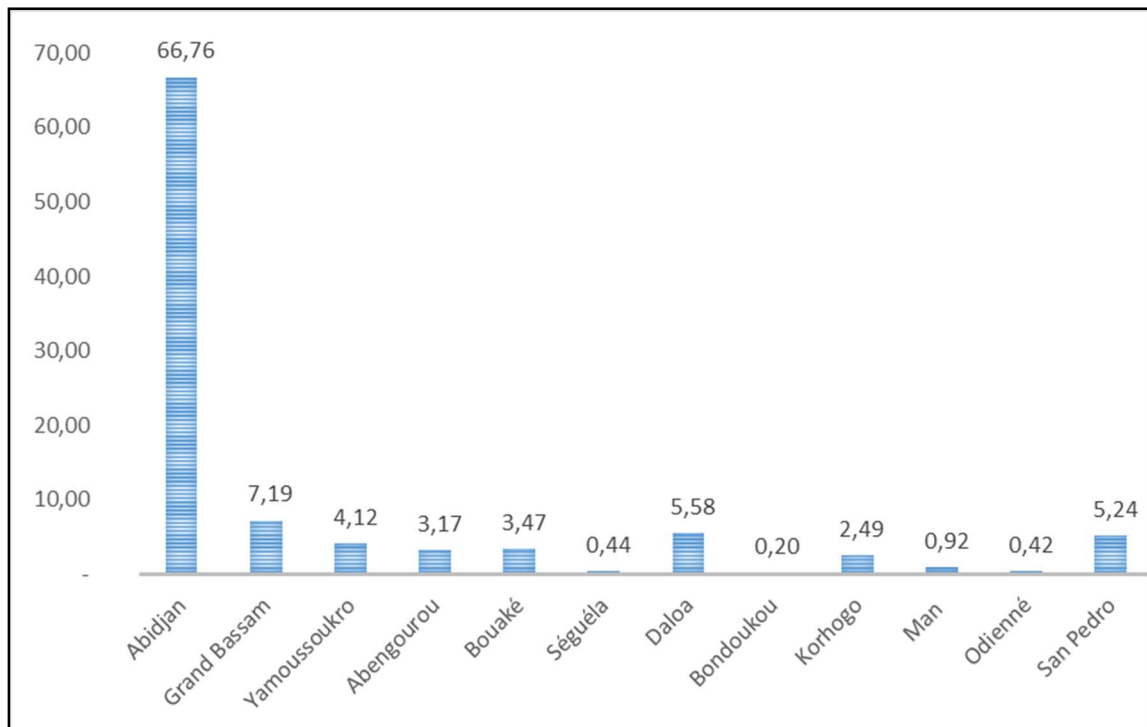
Les disparités régionales induites par l'ouverture du port d'Abidjan et le fonctionnement de l'économie de plantation constituent des antagonismes majeurs du territoire ivoirien. Très schématiquement, c'est dans les aires dites forestières au sud du 8° parallèle que sont concentrés les hommes, les activités et les revenus. La carte n° 2 permet d'appréhender ce déséquilibre démographique à l'échelle des villes polaires de la Côte d'Ivoire.

Carte n° 2 : Disparité spatiale de la population à l'échelle des villes polaires ivoiriennes



Le développement économique de la Côte d'Ivoire a donné naissance à des villes polaires. Ainsi, depuis son accession à l'indépendance, des aménagements territoriaux ont dessiné l'armature économique du pays fondée sur les villes polaires à savoir Abidjan (District d'Abidjan), San-Pedro (Région de San Pedro), Bouaké (Région du Gbêkè), Daloa (Région du Haut-Sassandra), Korhogo (Région du Poro) et dernièrement Bondoukou (Région de Gontougo). De façon hiérarchique, Abidjan, principal centre industriel prend de l'avance sur les aires centrale et septentrionale du pays. Avec une population de 4.707.404 habitants en 2014 (INS, 2014), la métropole abidjanaise continue d'exercer son pouvoir attractif sur l'ensemble de la population ivoirienne.

En outre, Abidjan demeure de très loin la première destination touristique de la Côte d'Ivoire avec 67 % du total des nuitées vendues. Ensuite, viennent les régions du sud comoé (Grand-Bassam) 7,19%, du Haut-Sassandra (Daloa) 5,58 % et de San-Pedro (San Pedro) 5,24 %. La région de Gbêkè (Bouaké) vient en sixième position sur douze avec un taux de 3,47 %. Le graphique ci-après permet de mieux appréhender le classement des destinations touristiques en Côte d'Ivoire.

Graphique : Classement des régions touristiques ivoiriennes en 2020

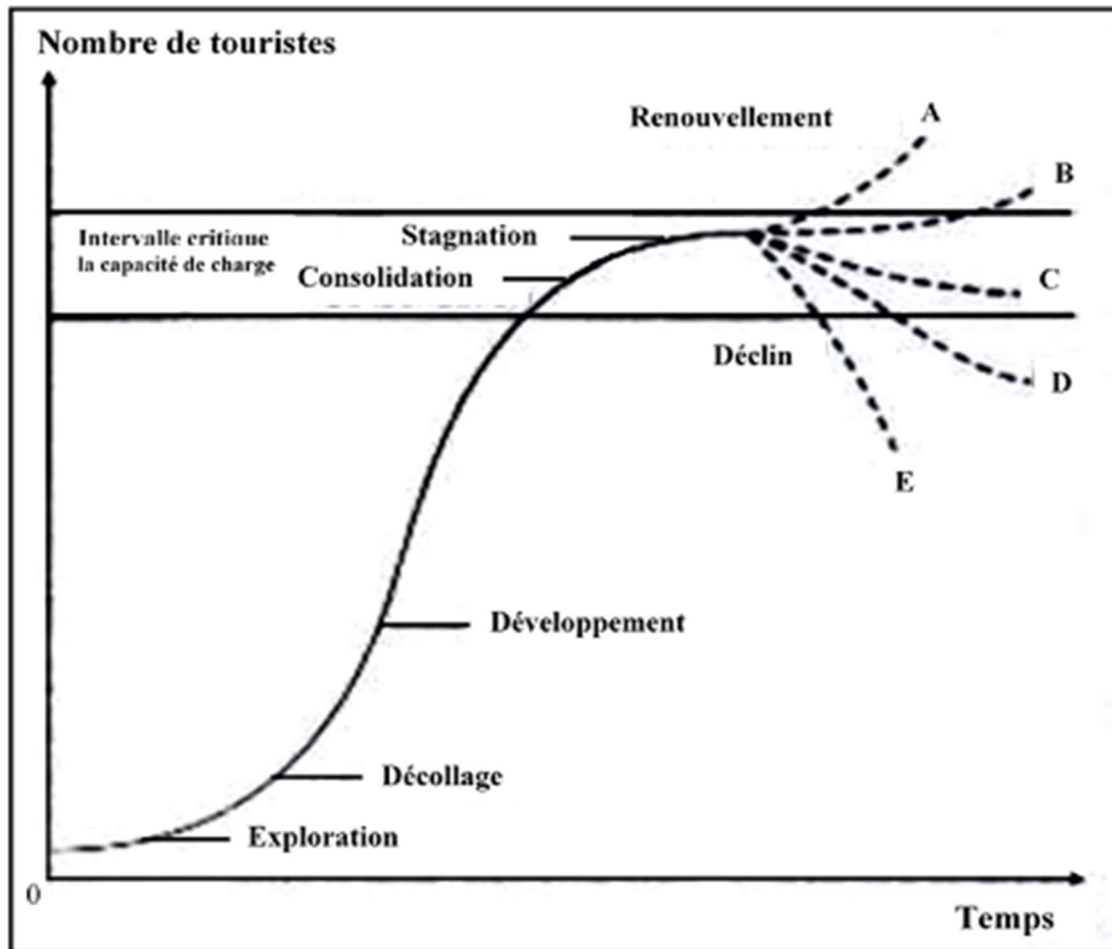
Source : Ministère du Tourisme et des Loisirs, DPAP, 2020.

Le classement des destinations touristiques en Côte d'Ivoire reflète la priorité accordée en général au sud du pays (Grand Bassam, San Pedro) avec ses nombreuses plages (tourisme balnéaire) et en particulier à Abidjan pour ses nombreux édifices du tourisme d'Affaires. L'orientation des investissements et aménagements touristiques à l'intérieur du pays permettrait de remédier au problème de disparités régionales à l'échelle du pays.

2.2.2. De l'exploration au décollage touristique de la région de Gbêkê

L'activité touristique est un phénomène fortement évolutif exprimé par la théorie du cycle de vie d'une destination, concept essentiel formulé pour la première fois par BUTLER en 1980. À cet égard, l'auteur distingue cinq (5) étapes dans l'évolution « vitale » d'une destination touristique. Ces étapes se définissent par rapport au niveau de fréquentation touristique, évoqué au travers du poids de la fréquentation sur la population locale. Ainsi, le ratio nombre de touristes/population résidente devient un des critères de définition. La figure n° 1 donne un aperçu de la théorie de BUTLER.

Figure : Le cycle de vie d'une destination touristique



Source : Butler, 1980

La première étape ou exploration est caractérisée par un petit nombre de visiteurs aventureux, des hébergements rustiques, des ressources naturelles faiblement exploitées, des écosystèmes préservés ;

Au cours de la deuxième étape, celle du décollage, l'économie locale s'engage progressivement dans une spécialisation touristique : construction d'hébergements et d'hôtels, dotations en infrastructures, implication d'agences étrangères. Néanmoins, le marché touristique demeure limité et maintient un équilibre avec les autres activités. Tel est le cas de la région de Gbêkê ;

Avec l'étape du développement, la destination connaît une période de croissance touristique rapide et d'évolution sensible, par une promotion sur les marchés internationaux. Le nombre des visiteurs augmente d'une manière exponentielle tandis que le secteur touristique devient une composante essentielle de l'activité économique ;

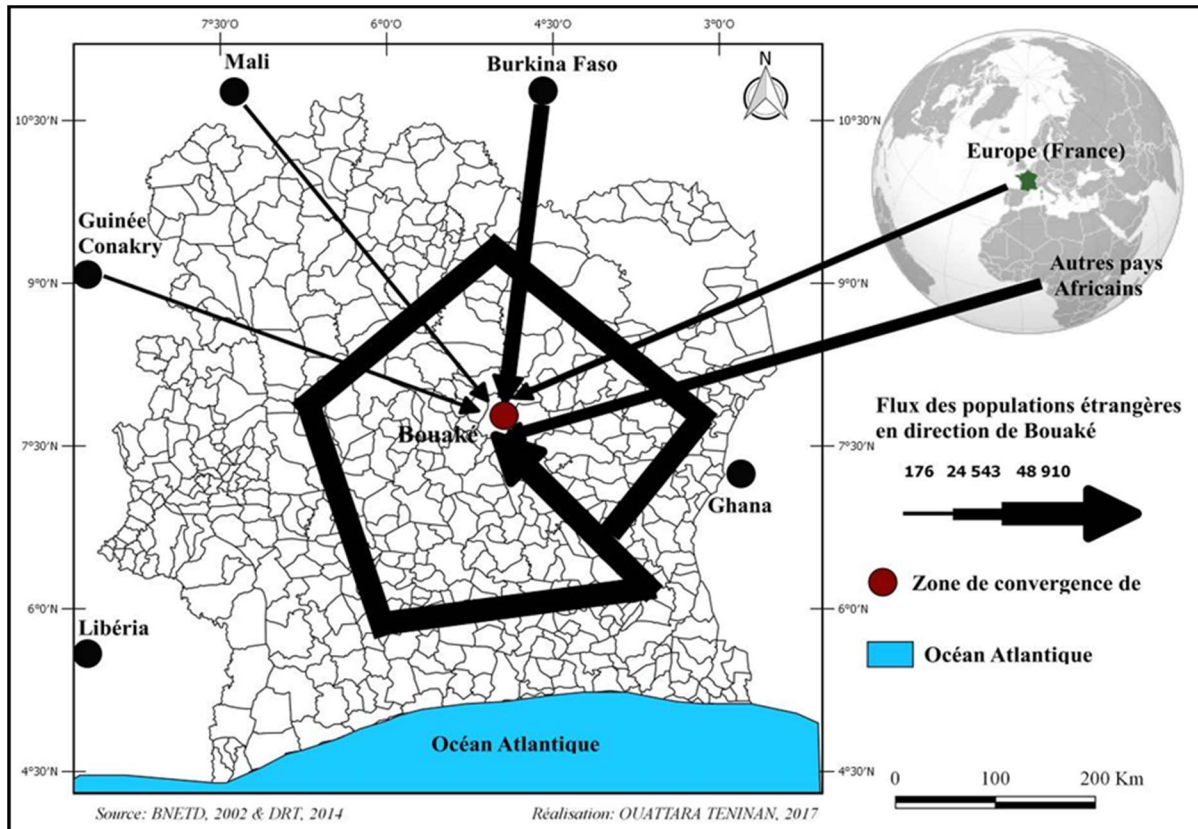
À l'étape de la consolidation, la destination concernée est notoirement connue et pleinement intégrée dans les flux touristiques mondiaux. Le nombre de visiteurs continue d'augmenter, cependant à un rythme plus faible. Les grandes firmes touristiques internationales sont présentes sous divers concepts : investissements directs, tour-opérateurs. Les retombées sur l'économie locale peuvent alors conduire à

une spécialisation touristique affirmée, avec des implications incertaines quant à l'avenir du développement durable ;

L'étape de la stagnation correspond à une perte d'attractivité et de compétitivité pour diverses raisons. Notamment, la surexploitation touristique peut provoquer une détérioration de l'environnement, à un saccage des ressources naturelles et des paysages, ainsi que parfois à des réactions xénophobes des populations indigènes dans le contexte d'économies locales en difficulté, voire sinistrées.

À l'issue des enquêtes menées, il ressort que le tourisme dans la région de Gbêkê est passé de l'étape de l'exploration à celle du décollage avec des flux de touristes moins importants, mais prometteurs, en témoigne la carte n° 3.

Carte n° 3 : Flux de touristes en direction de la ville de Bouaké en 2014

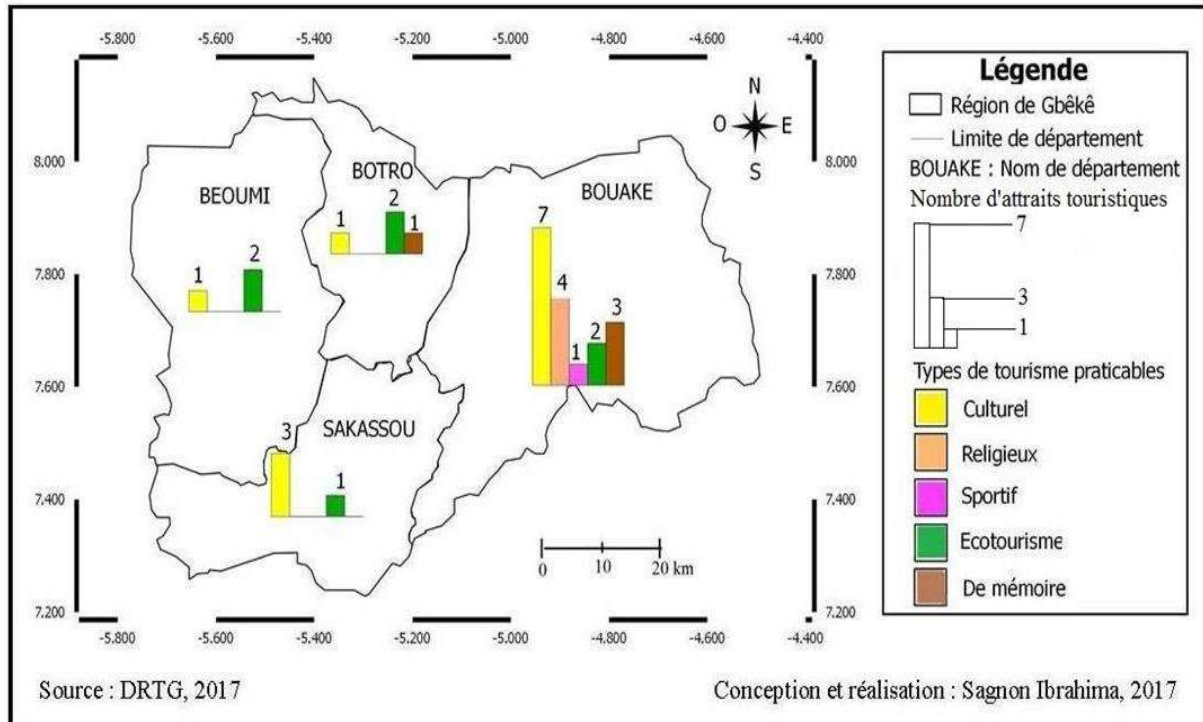


Il ressort de la carte n° 3, une moindre attractivité touristique de la ville de Bouaké. Provenant des villes ivoiriennes (marquée par une marge plus importante de flux touristique), des pays africains ainsi que de l'Europe, les touristes en direction de Bouaké contribuent à sa configuration spatiale. Bien que légère, cette configuration se caractérise par des lotissements au profit de l'implantation de réceptifs hôteliers.

Il y a lieu de souligner notamment la construction d'un hôtel dans le nouveau quartier appelé Maroc. À Broukro extension se trouvent des nouveaux hôtels du nom de Kéiwa et Étranfè. Au quartier Air France, se trouvent également les nouveaux hôtels appelés Le Ministre et Eden Golf Hôtel. De prime à bord, l'activité touristique fait intervenir deux types d'espaces : D'un côté l'espace émetteur et de l'autre l'espace récepteur. Pour qu'un espace puisse recevoir des touristes, il faille que cet espace renferme des curiosités.

Ce qui ne manque pas à l'échelle de la région de Gbêkê. À l'instar des régions ivoiriennes, Gbêkê dispose de 28 potentialités touristiques susceptibles de favoriser le tourisme d'affaires, de mémoire, culturel, religieux, sportif ainsi que l'écotourisme. Les quatre départements la constituant (Gbêkê) font preuve de cette richesse touristique, illustrée par la carte n°4.

Carte n° 4 : Répartition des types de tourisme à l'échelle des départements de la région de Gbêkê



Au travers de la carte n° 4, il ressort que tous les départements de la région de Gbêkê disposent de potentialités touristiques. Celles du tourisme culturel et de l'écotourisme sont les plus représentatives en ce sens que l'on les retrouve dans les quatre départements de la région. Cependant, Bouaké est le département à fort potentiel touristique tant en terme de quantité qu'en terme de diversité. Il renferme à cet effet, dix-sept (17) potentialités touristiques sur les vingt-huit (28) que compte la région soit environ 61 % de la totalité ; et couvre tous les cinq (5) types de tourisme.

À partir de l'existence des potentialités touristiques locales, la région de Gbêkê pourrait permettre à l'État ivoirien de remédier au problème épineux qui mine le développement territorial depuis des décennies à savoir les disparités régionales. En effet, l'aménagement touristique nécessite continuellement une mobilisation humaine, matérielle et financière. Cela permet de maintenir la population locale en matière de main-d'œuvre face à l'exode rural et à l'émigration clandestine. À travers l'implantation des entreprises touristiques et la construction des infrastructures viaires notamment, les flux des touristes en direction de la région de Gbêkê connaîtraient une augmentation. Par ricochet, cette croissance de flux touristiques contribuerait au développement de tout le centre de la Côte d'Ivoire en palliatif aux disparités régionales ivoiriennes.

3. Discussion des résultats

L'organisation territoriale en Côte d'Ivoire laisse apparaître des priorités de l'État. Ces priorités s'articulent autour d'une série d'enjeux à la fois politique, administratif, économique et d'aménagement

du territoire. En ce qui concerne l'aménagement territorial, l'enjeu consiste à redistribuer l'activité économique et l'emploi sur toute l'étendue du territoire national (M. SOUMAHORO, 2015, pp. 51-66). Selon les résultats de l'étude, l'enjeu demeure au regard du pouvoir attractif du sud de la Côte d'Ivoire spécifiquement d'Abidjan sur les autres contrées du pays.

3.1. Les limites de l'aménagement agricole à l'épreuve du développement territorial de la Côte d'Ivoire

Par comparaison à des expériences similaires en Afrique, le projet AVB avec l'opération « Transfert des déguerpis de Kossou et Taabo » a été une réussite globale. Par contre, la reconversion économique a donné des résultats plus nuancés. Si l'opération café moderne s'est traduite par des résultats en général satisfaisants, la stabilisation et la mécanisation des cultures annuelles sèches de savane se sont heurtées à de nombreuses difficultés d'ordres technique et climatique, mais surtout d'ordres social et économique qui ont compromis la pérennité des systèmes proposés.

De même, l'association agriculture-élevage sur ces blocs de cultures n'a pas survécu à l'absence d'assimilation du thème jachère artificielle par les paysans, liée au plafonnement du prix de vente de la viande bovine. Enfin, malgré des débuts prometteurs, l'opération « Pêche du lac de Kossou » a connu une évolution qui s'écartait des objectifs initiaux en demeurant une activité secondaire (P. ROUMEGUERE, 1986, P. 141). Ce bilan mitigé de façon particulière, ne donne pas satisfaction en ce sens que l'objectif principal n'a pu être atteint, celui de maintenir la population locale et d'amorcer le développement socioéconomique du centre de la Côte d'Ivoire afin de réduire les disparités régionales. Les résultats de l'étude confirment l'existence des disparités régionales à travers la carte n°2 qui présente le déséquilibre spatio-démographique à l'échelle de la Côte d'Ivoire en 2014.

En ce qui concerne le projet de développement rural dans les savanes du nord-est, les réalisations physiques n'ont pu contribuer de façon significative au principal objectif qui consistait à identifier une stratégie de développement basée sur des cultures vivrières. Il a été conclu par les bailleurs de fonds (BIRD, USAID et FAC) du projet en Juin 1982 que le projet a échoué dans sa tentative d'atteindre son objectif principal (République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan et du Développement, 2006, PP. 15-16). Les résultats de l'étude montrent également les limites de ce projet agricole dans la mesure où les conditions de vie des populations locales n'ont pas été améliorées dans l'immédiat en dépit de travaux supplémentaires de desserte, d'hydraulique villageoise.

Pour le développement du riz dans le nord-ouest, les résultats ont été médiocres. Les paysans travaillant sur les blocs ont été très rapidement confrontés à des problèmes d'érosion, d'épuisement de sols et d'enherbement. Aussi, les blocs de culture ont-ils été abandonnés par les paysans. Les problèmes techniques ne sont pas les seules causes d'échec. En raison des difficultés rencontrées dans la commercialisation du riz par la Société de Développement du Riz (SODERIZ), celle-ci a dû mettre fin à ses activités (République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan et du Développement, 2006, P. 16). Toutefois, la production du coton, associée à la riziculture, a joué un rôle secondaire comparativement au reste de la partie nord du pays. Contrairement aux résultats susmentionnés qui relatent l'échec des projets agricoles, S. KAMAGATÉ (2020) affirme que les projets agricoles ont permis de réduire les disparités villes-campagnes en équipant le territoire national en infrastructures modernes, en développant l'agriculture et l'élevage, en améliorant la couverture du pays en téléphonie, en électricité, en adduction d'eau potable, en voies de communication.

Malgré l'importance de plus en plus grande, prise par l'industrie dans l'économie nationale, la politique d'aménagement du territoire ivoirien reste encore dans son ensemble très nettement marquée par les activités primaires : productions agricoles et forestières principalement et dans une bien moindre mesure, la pêche, l'élevage et la production minière (G. SOURNIA, 2003, p. 124).

Cependant, le constat laisse paraître une persistance des disparités régionales au profit du sud du pays. Cette affirmation est soutenue par M. TOURÉ (2016, p. 194) en ce sens que le « savoir-faire » et le « savoir penser » l'espace qui transparaissent dans les référents théoriques de la nouvelle politique d'aménagement du territoire en Côte d'Ivoire ne sont pas fondamentalement différents des politiques passées qui ont pourtant montré leurs limites. B. KADET (2016) partage cet avis en se posant la question : Que faire pour promouvoir un nouvel équilibre durable ? Cela amène à réfléchir sur la réorientation de l'aménagement territorial axé sur les ressources touristiques régionales.

3.2. La contribution de l'aménagement touristique au développement territorial en Afrique

Confronté depuis 1966 à la baisse de sa production arachidière (sécheresses de 1967, 1968, 1969) et des cours des oléagineux, le Sénégal a fait du tourisme une priorité depuis le troisième plan de développement économique et social. En l'absence d'un plan national de développement touristique, le tourisme sénégalais s'est développé de façon désorganisée jusqu'au début des années 1970. Et pour mettre de l'ordre et en même temps relancer ce secteur, les autorités avec l'aide de la Banque Mondiale ont demandé la mise en place de Plans Régionaux de Développement Touristique (PRDT) (G. CISS, 1983). Cette stratégie touristique est défendue par les résultats de l'étude qui prônent le développement touristique des régions en vue d'un aménagement territorial harmonieux de la Côte d'Ivoire. Dans l'optique d'atteindre cet objectif, K. A. KOUADIO (2021, p. 277) soutient la nécessité d'élaborer un plan de développement touristique local.

Selon K. F. N'GORAN, la finalité de la mise en place d'une politique de développement touristique, au sein du département de Korhogo (Région du Poro), vise à asseoir une activité économique susceptible de contribuer au bien-être social et économique des populations locales (K. F. N'GORAN, 2019, p. 206) dans le cadre de l'aménagement du territoire ivoirien. C'est dans la même perspective d'un meilleur équilibre spatial de l'activité touristique que le plan d'aménagement touristique de la Petite Côte a été réalisé au Sénégal. Le tourisme sénégalais qui était en gestation en 1970 prend de plus en plus d'importance dans l'économie nationale. De 1970 à 1980, le nombre de lits a été multiplié par 13, celui des emplois directs par 14. Les emplois directs qui évoluent proportionnellement à la capacité d'hébergement représentent chaque année environ 5 % du total des emplois offerts par l'activité économique du pays. Le tourisme est aussi un facteur important d'amélioration de la balance des paiements du Sénégal. De 1,4 Milliard de francs CFA en 1970, les recettes touristiques ont été évaluées à 18,6 Milliards de francs CFA en 1980 (G. CISS, 1983).

La Tunisie et le Maroc ont élevé le tourisme au rang de l'une de leurs principales sources de devises. À titre d'illustration, l'artisanat boosté par le tourisme occupait en 2004, 1 Million d'individus au Maroc et environ 260.000 personnes en Tunisie. En cette même année, le tourisme rapportait entre 4 et 5 Milliards de dollars au Maroc et à la Tunisie. La contribution de ce secteur en pourcentage du PIB était de 5,6 % au Maroc et 7,6 % en Tunisie (World Travel and Tourism Council, 2004). Ces résultats sont à l'actif des gouvernants. Au Maroc par exemple, il s'est agi de créer cinq zones d'aménagements touristiques dont quatre sur le littoral et une à l'intérieur du pays : Tanger, Smir, Al Hoceima, Agadir, Grand-Sud et les circuits des villes impériales. De ce fait, les réalisations entreprises n'ont touché dans leur majorité que les zones côtières.

Ces aménagements localisés correspondaient à des impératifs : d'une part, faire face à la spéculation foncière qui commençait à se développer, surtout à Tanger, d'autre part, rétablir la ville d'Agadir, qui venait de sortir d'un tremblement de terre dévastateur. Ces aménagements sélectifs ont probablement été conçus comme des points de diffusion touristique dans des espaces périphériques au sud et à l'intérieur du pays jusqu'alors pauvres en activités économiques (Géobunnik, 2013, cité par I. SAGNON, 2020, P. 41). Contrairement à la priorisation des zones côtières dans le cadre des

aménagements touristiques au Maroc, les résultats de l'étude privilégient les contrées du centre, du nord, de l'est et l'ouest de la Côte d'Ivoire (renfermant toutes des potentialités touristiques) dans le but de sédentariser les populations pour un développement touristique probable en vue de remédier aux disparités régionales.

Conclusion

Depuis son accession à l'indépendance en 1960, la Côte d'Ivoire a accordé un intérêt à une meilleure ventilation de sa richesse économique. Elle a donc élaboré des politiques aboutissant à des aménagements territoriaux. Cependant, le sud du pays demeure très attractif au détriment du reste du territoire ivoirien qui renferme une multitude de ressources touristiques. Face aux disparités régionales des personnes et des biens qui entravent le développement territorial, la Côte d'Ivoire gagnerait à apporter des aménagements touristiques dans les régions moins attractives du centre, du nord, de l'est et de l'ouest.

Références bibliographiques et électroniques

BUTLER Richard, 1980, « Le concept de cycle d'évolution d'une zone touristique : implication pour la gestion des ressources », *Géographe du Canada*, V. 25, pp. 5-12.

CISS Gorgui, 1983, *Le développement touristique de la Petite Côte sénégalaise*, Thèse de 3ème cycle en géographie, Université de Bordeaux III, 198 p.

GNAMBA-Yao, 2014, « Rétrospective de l'aménagement du territoire en Côte d'Ivoire : le cas d'Abidjan », *Revue Canadienne de Géographie Tropicale*, ISSN : 2292-4108, Vol. 1 (1), pp. 36-48

<https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2015-1-page-51.htm>, consulté le 06 juin 2022.

KADET Bertin, 2016, « Les politiques d'aménagement du territoire et le développement des zones grises en Côte d'Ivoire ». *Revue canadienne de géographie tropicale*, Vol. 3, n°1, pp. 13-27.

KAMAGATÉ Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n° 2, EDUCI, pp. 65-77.

KAMAGATÉ Sanaliou, 2020, « L'aménagement du territoire dans les programmes de géographie du système scolaire ivoirien », *Revue de Géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, (DaloGéo)*, <https://www.revuegeo-univdaloa.net/fr/publication/lamenagement-du-territoire-dans-les-programmes-de-geographie-du-systeme-scolaire>, consulté le 06 juin 2022.

KOUADIO Kouakou Abraham, 2021, *Tourisme et développement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Cocody), 426 p.

KRA Kouadio Joseph ; KOFFI Yéboué Stéphane Koissy, 2013, « Impact de la route bitumée Bondoukou-Bouna sur l'instabilité des communautés paysannes au Nord-Est de la Côte d'Ivoire : le cas des paysans Lobi », *European Scientific Journal*, Édition vol. 9, N° 32, ISSN : 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431, pp. 337-348.

LIERDEMAN Jean-Louis, 1974, « Disparités régionales et régionalisation dans une économie dominée de faible dimension : analyse de l'expérience ivoirienne », *ORSTOM*, Paris, pp. 101-128.

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS, 2018, Sublime Côte d'Ivoire, Stratégie touristique ivoirienne 2025, 41 p.

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS, Direction de la Planification, de l'Aménagement et des Projets, 2019, *Bulletin des statistiques*, 24 p.

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS, Direction de la Planification, de l'Aménagement et des Projets, 2020, *Bulletin des statistiques*, 24 p.

N'GORAN Kouamé Fulgence, 2019, *Le tourisme dans le département de Korhogo*, Thèse de Doctorat, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Cocody), 355 p.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, Ministère du Plan et du Développement, 2006, *Pré-bilan Aménagement du Territoire*, 91 p.

ROUMEGUERE Pascal, 1986, « Une société de développement régional intégré : L'Autorité pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama ou AVB (1969-1980) », In : *Dynamique des systèmes agraires. L'exercice du développement*, ORSTOM, Paris, pp. 141-149.

SAGNON Ibrahima, 2020, *L'activité touristique dans la région de Gbêké*, Thèse de Doctorat, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 334 p.

SOURNIA Gérard, 2003, « Aménagement du territoire et stratégie du développement en Côte d'Ivoire », *L'Information Géographique, Persée*, pp. 124-129.

TOURÉ Mamoutou, 2016, « L'aménagement du territoire en Côte d'Ivoire. Lecture en trois tableaux des politiques publiques », *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n°2, pp. 193-204.